

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **54 (1918)**

Heft 42

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

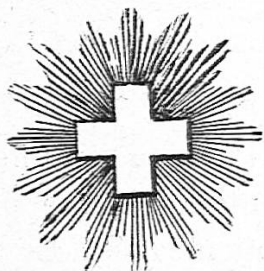
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIV^{re} ANNÉE

N^o 42

Série A



LAUSANNE

2 novembre 1918.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Comment apprécier nos élèves. — Le système scolaire de Gary. — Divers : La grippe. Une œuvre intéressante. Écoles zuricoises. Traitement des instituteurs français. — Informations. — Le débutant. — Bibliographie.*

Dès aujourd'hui, l'Éducateur paraîtra de nouveau chaque samedi.

COMMENT APPRÉCIER NOS ÉLÈVES.

Au moment où l'*Éducateur* vient de clore une enquête sur la question des examens, je me souviens d'une conférence¹ entendue, il y a bien des années déjà, dans une réunion d'instituteurs, non pas directement sur le même sujet, mais sur la question de l'appréciation des élèves, qui rentre dans le même ordre d'idées. À l'aide de quelques notes je vais essayer d'en reconstituer les lignes principales, dans l'espoir d'apporter peut-être quelques lumières nouvelles dans le débat que j'espère voir s'engager².

Dans les dispositions prises pour assurer une marche régulière de l'école, ce sont les examens et les bulletins qui ont la plus grande importance pour la vie extérieure de l'enfant (promotion ou non-promotion, admission dans un établissement scolaire supérieur, engagement d'un apprenti, etc.). Les examens et les bulletins sont les seuls auxiliaires dont l'école dispose de nos jours pour contrôler le succès de son travail d'instruction et d'éducation et pour apprécier le travail et les progrès des élèves. Qui de nous n'a jamais senti la grande responsabilité que nous assumons en inscrivant les

¹ Donnée par le Dr Hafter, inspecteur des écoles du canton de Glaris.

² Note de la Rédaction. Nous avons essayé d'ouvrir ce débat l'année dernière par notre enquête sur la question des notes et du rang ; nous n'avons pas été suivi par nos lecteurs.

notes ? Nous connaissons tous ce sentiment d'hésitation et d'incertitude qui nous tourmente à chaque bulletin : avons-nous bien apprécié, et donné la note méritée ? Le bulletin exprime-t-il vraiment tout ce que nous voudrions dire au sujet des élèves ? Les deux moyens de contrôle cités plus haut sont-ils suffisants pour apprécier tout ce qu'un maître consciencieux devrait apprécier ? La question est assez importante pour que nous l'examinions plus à fond.

I.

Et d'abord, le système actuel nous permet-il de rendre justice aux élèves ? Un premier obstacle découle du principe même de l'obligation de la fréquentation de l'école, qui a pour conséquence l'éducation de masses réparties en classes avec, chacune, son plan d'études bien déterminé. L'individu — il n'est pas possible qu'il en soit autrement — est alors entièrement ou en partie absorbé par la masse, ce qui ne facilite pas l'appréciation. Car, si nous pouvons instruire simultanément un nombre assez élevé d'enfants, — sans toutefois être sûrs du succès pour chacun, — il ne nous est pas possible d'apprécier une masse sans faire du tort à l'élève isolé. Cette éducation de masses présente une difficulté qu'il est possible de diminuer, en une certaine mesure, par la réduction du nombre des élèves, mais qui ne pourra jamais être complètement surmontée.

L'obligation de se soumettre à l'examen est un autre facteur qui porte préjudice à l'appréciation. C'est l'examen qui, bien souvent, aux yeux de beaucoup de personnes, détermine seul la valeur des élèves et de leur savoir. Grâce à lui, tout ce qu'exigent les plans d'études et les manuels prend souvent une importance qui n'est pas en rapport avec la réalité. Tout apparaissant alors également important, il s'ensuit que c'est au fond la mémoire qui est appréciée. Malgré tout ce qu'on objectera, nos écoles la cultivent encore beaucoup trop. Dans l'intérêt même de la culture générale de l'enfant, nous avons le devoir d'enrayer ce mal.

Dès qu'il a fait son entrée à l'école, le travail et le savoir de l'enfant ne sont plus mesurés avec sa propre échelle, mais en compa-

raison avec ce que font ses camarades. Ce qui en lui-même ne serait pas mauvais et serait apprécié par la note « bien », si l'élève était seul en cause, devient « passable » ou même « mal » si les autres ont fait mieux. C'est pourquoi nous entendons bientôt les parents demander : « Qu'a dit le maître ? » Ainsi, l'enfant n'apprend souvent plus par amour et plaisir, mais uniquement pour avoir une bonne note. Cette ambition scolaire, que l'on cultive encore trop, est le plus grand ennemi d'une vraie culture, d'une bonne éducation et d'une appréciation équitable de l'élève.

L'insuffisance de cette appréciation se rencontre encore dans les bulletins. Que doivent contenir les notes ? Voici ce que demandaient les instituteurs du canton de Schaffhouse : « La note de conduite tiendra compte de la conduite morale de l'élève. Le degré d'attention et d'activité pendant la leçon entrera en ligne de compte lorsqu'il s'agira de taxer l'application. On tiendra également compte du zèle et de la conscience que l'enfant met dans l'exécution des devoirs imposés et davantage encore de son activité spontanée. Des conditions domestiques défavorables seront prises en considération, ainsi que le fait que l'enfant est plus ou moins doué. »

Certes, beaucoup d'instituteurs ont pris l'habitude d'envisager tous ces facteurs. Actuellement, une seule et unique note contient le résultat de toutes les considérations indiquées. Ici se pose une question : les parents liront-ils dans cette note tout ce que le maître y a mis ? Et donne-t-elle vraiment une image précise et nette de l'élève ? On a de la peine à le croire.

Voici ce que disait M. Beuter, ancien recteur, à Olten, dans un discours de promotion : « Si les notes que vous avez reçues ne vous satisfont pas, pensez que ce sont des chiffres. Il est impossible d'apprécier exactement un être humain par des chiffres. Ceux-ci n'indiquent qu'une minime partie de l'activité de l'esprit, soit les succès extérieurs du travail, enregistrés tous les trimestres. Mais tout ce que vous avez gagné en qualités du cœur et de l'esprit, tout ce qui constitue, à proprement parler, la valeur d'un homme, ne peut être indiqué par un chiffre. »

De tels aveux sont la preuve que l'école, avec sa manière d'examiner et de donner les bulletins, ne rend pas entièrement

justice aux élèves ; ils contiennent en même temps une invitation pressante à chercher un meilleur moyen.

II.

Donc, nous apprécions encore l'enfant trop comme membre d'une collectivité, pas assez comme individu, nous examinons en lui surtout son savoir et moins l'intérêt qu'il porte aux leçons ; nous lui donnons des notes pour la mémoire dont il fait preuve et négligeons presque entièrement les qualités du cœur, pourtant plus précieuses. L'ambition des enfants nous fait souvent perdre de vue leur vie intérieure, intime. En un mot, nous n'apprécions pas leur valeur comme individus, mais uniquement les succès extérieurs de notre enseignement.

Ceci reconnu, reste la question : Que devons-nous apprécier et comment ? Reconnaître et déterminer, au moyen d'examens et de bulletins, la valeur intégrale des enfants doit être notre dernier but, difficile, impossible même à atteindre entièrement, mais auquel il nous faut néanmoins tendre. A l'approche des examens, le cœur des élèves est presque toujours en proie à deux sentiments contradictoires. Quelques branches leur font peur, tandis qu'ils se réjouissent plutôt de montrer leurs connaissances dans d'autres domaines¹. Ils savent chanter et danser des rondes, ils savent leurs poésies bien par cœur. Mais ils savent aussi calculer, raconter, lire et écrire ; seulement, dans le chant, les jeux, la récitation, il y a encore autre chose que le savoir : le cœur y participe et l'enfant sent qu'il est maître de la matière, qu'il la domine et en possède la forme et le fond. Si l'enseignement qu'il a reçu est bon, il vit dans cette matière, il sent s'épanouir, s'affirmer son être propre. C'est cette conscience de soi-même et cette affirmation du moi qui doivent être le véritable but de l'éducation et former le véritable objet de notre appréciation.

Celle-ci, pour être aussi exacte que possible, doit tenir compte de différents facteurs, en premier lieu de l'état de santé de l'enfant.

¹ L'auteur a en vue les écoles de la Suisse allemande où les examens consistent en une répétition publique du programme parcouru sans que des notes soient assignées à cette occasion.

C'est ici qu'un rôle utile peut être joué par le médecin scolaire, qui devra, cela va de soi, communiquer son diagnostic à l'instituteur.

Il convient aussi de tenir compte de la conduite des élèves dans les jeux et dans les promenades scolaires, où se manifestent surtout les qualités de volonté, d'habileté et de courage qui offrent au maître attentif un riche champ d'observations.

Les travaux manuels fournissent l'occasion de se rendre compte de bien des qualités qui ne se manifestent pas dans les autres leçons : persévérance, exactitude, ordre, adresse, etc. Ils permettent de voir jusqu'à quel degré sont automatisés et coordonnés les mouvements des bras, des mains et des yeux et jusqu'à quel point ces derniers sont habitués à voir juste. La gymnastique n'est pas, à l'école, un but en elle-même. Nous la pratiquons pour développer l'habileté, la force, la persévérance, l'esprit d'initiative. Il ne faut pas perdre de vue qu'il existe une relation entre ces manifestations de forces essentiellement physiques et les capacités intellectuelles, et on aurait tort de ne pas en tenir compte.

Dans le domaine intellectuel, les principaux facteurs d'appréciation sont les leçons de choses, la géographie locale, la langue et le calcul. L'enfant devrait être amené à produire lui-même, à faire preuve d'initiative, à acquérir lui-même les notions fondamentales, à établir entre elles l'enchaînement, ce qui crée l'intérêt actif. Mais à mesure que l'intelligence se développe et que s'élargit le cycle des études, de nouvelles forces entrent en jeu : la sympathie, la faculté de comparer, l'esprit de critique, qui fournissent à leur tour d'importants facteurs d'appréciation.

Dans le domaine éthique rentre tout ce qui concerne la discipline. Les nombreuses prescriptions et restrictions auxquelles l'élève doit se soumettre rendent des services appréciables à l'éducation ; car, dans les limites de celles-ci, l'enfant doit s'efforcer d'acquérir une sorte d'équilibre d'esprit entre les sensations agréables et les sensations désagréables qui l'entourent à tout moment. En assignant des notes de conduite nous apprécions donc en quelque sorte le degré d'empire sur lui-même acquis par l'élève.

C'est dans le domaine éthique que se trouvent les facteurs d'appréciation les plus importants. La valeur individuelle de l'enfant

augmente à mesure qu'il affirme son moi. Sa valeur sociale par contre dépend du degré de dévouement pour autrui dont il fait preuve et de l'intensité avec laquelle il se donne à une cause jugée bonne. Abandonner son moi au profit de la communauté fait de l'individu un membre utile de la société humaine et lui donne la valeur d'une personnalité. Le sentiment du devoir, l'altruisme, l'amour de la vérité sont les piliers de la conduite morale. Le sentiment du devoir fortement développé peut compenser l'absence d'une volonté bien trempée. L'ardeur au travail, la conscience, remplacent, du moins jusqu'à un certain degré, le manque des dons de l'intelligence. Une chaude sympathie pour les malheurs des autres, l'amour du prochain, ennoblissent le caractère et créent des amis. La vérité envers nous-mêmes et envers les autres nous préserve de notre pire ennemi : l'égoïsme.

III.

Mais il ne suffit pas que notre appréciation soit aussi complète que possible; elle doit aussi être juste. Il ne faut pas qu'elle ne concerne que les apparences et les résultats purement extérieurs, mais bien la véritable personnalité de l'élève et le développement progressif de ses facultés. Pour reconnaître ces valeurs il nous faut tenir compte des dispositions innées et des aptitudes acquises par l'éducation, ce qui n'est pas chose facile, surtout en ce qui concerne les premières. Un premier travail doit consister à enregistrer les expressions de la vie physique et psychique de chaque enfant. Pour déterminer le degré de leur développement nous avons besoin d'une norme et celle-ci nous est fournie par le type moyen des camarades de classe. Cette norme n'a rien de stable : elle change de classe en classe et d'année en année et dépend en outre du jugement subjectif du maître.

Si l'on tient compte de tout ce qui précède, on comprend mieux la défectuosité de notre système actuel d'assigner les notes. Pour apprécier tous les facteurs qui concourent à la formation de la personnalité, il faudrait que le bulletin prit en considération les points suivants :

1° Etat de santé, maladies, infirmités.

2° Dans le domaine physique : aptitude à la gymnastique, adresse de la main dans les travaux manuels, le dessin et l'écriture ; persévérance ; esprit d'initiative et d'entreprise ; exactitude dans le travail manuel.

3° Dans le domaine intellectuel : progrès, intérêt actif manifesté dans les différentes branches ; imagination et ses manifestations ; esprit de comparaison, de jugement et de critique.

4° Dans le domaine éthique : sévérité envers soi-même ; manière de se comporter envers les autres ; ardeur au travail, moralité.

Telles que nos écoles sont organisées actuellement, il est difficile de tenir compte de tous ces facteurs. En s'y appliquant, le corps enseignant fera tomber le reproche qu'on lui adresse souvent de ne pas apprécier les hommes de demain à leur juste valeur.

E. FREY.

LE SYSTÈME SCOLAIRE DE GARY ¹

Note biographique. — *Les vivants croquis qui suivent ont trait à un groupe scolaire de New-York, organisé selon le système de Gary. M. Angelo Patri, directeur de cette école et auteur de l'article que nous publions aujourd'hui, est né en Italie ; il a fait son éducation à New-York et pris ses degrés à l'Université de Colombia. Chargé dès 1908 des fonctions qu'il occupe maintenant, il est un fervent champion du système de Gary. On sait que ce système tire son nom de la ville de Gary, dans l'Etat de l'Indiana, où il fut d'abord introduit, et qu'il consiste à répartir le travail journalier en périodes d'étude, de jeu et de travail manuel. La période d'étude pourvoit à l'acquisition du programme usuel des connaissances indispensables pour l'admission aux écoles secondaires et supérieures. La période de jeu donne aux enfants de l'ensemble de la population l'avantage de jeux organisés et surveillés, qui était autrefois le privilège exclusif des enfants des riches. La période de travail manuel cherche à réintroduire dans l'éducation moderne la connaissance intime, parce que basée sur l'expérience journalière, des exigences du monde matériel, connaissance qui, au temps de la colonisation des Etats-Unis, s'acquerrait tout naturellement dans la vie de la famille et celle de la communauté.*

A l'auditoire.

L'auditoire est plein. Le sujet de la conférence du jour est : L'invention de l'imprimerie. Le maître qui en est chargé monte sur le podium. Il raconte aux enfants l'histoire de l'imprimerie ; il dit quelles furent les luttes et les épreuves de Gutenberg. Il montre des gravures représentant des lettres magnifiquement enluminées et parle des moines du temps jadis, qui louaient Dieu en lettres d'or et de pourpre. Puis il parle de l'imprimerie moderne, du journal quotidien, de

¹ Voir *Educateur* du 5 octobre.

sa puissance, de la liberté de la presse et du devoir qu'a chacun de défendre cette liberté.

Ce n'est pas un endroit banal que cet auditoire. C'est ici que l'école prend contact avec la famille et le monde extérieur. Un potier viendra y parler de son art ; un charpentier, de son métier. C'est là que l'on recommandera l'œuvre de la Croix-Rouge ou que l'on intéressera chacun au succès de l'emprunt de la Liberté. C'est par cet auditoire que les instructions du Département de Police sur la lutte contre l'incendie ou les directions officielles sur l'hygiène publique parviendront aux familles. Ici, les règlements municipaux deviennent des réalités vivantes et concrètes, lorsqu'un officier de police en uniforme les explique au nom de l'autorité. Le canal de Panama n'est plus une simple ligne sur un petit coin de la carte, lorsqu'un conférencier en projette des vues sur l'écran : la contrée de l'isthme telle qu'elle était autrefois, l'arrivée des ouvriers, les grandes pelles à vapeur, tout le travail, toute la peine, tout le tohu-bohu de la construction, puis enfin cette chose merveilleuse, le Canal terminé !

L'école.

C'est un bâtiment de briques et de molasse, sur le faite duquel flotte le drapeau de l'Union. Vous le voyez soudain surgir devant vous au haut d'une petite avenue ; et, involontairement, vous vous arrêtez. L'air est plein de voix d'enfants qui jouent. D'un côté de l'école, il y a un grand parc planté de vieux arbres ; c'est le préau ; et, de l'autre, voici un splendide jardin avec un cadran solaire au milieu.

A l'un des angles du parc est une serre pleine de ces choses en croissance que sont les plantes et les enfants. A l'arrière-plan se dressent les tours de l'immense école. Vos regards, s'élevant d'étage en étage, s'arrêtent sur le drapeau qui flotte au sommet ; et alors vous comprenez l'idée qui anime tout cela : maintenir bien haut cette bannière.

Vous entrez dans la cour. Partout, autour de vous, des enfants s'ébattent. Il y en a d'autres dans les ateliers, dans les classes, dans les laboratoires. Ils ne sont pas tous Américains de naissance ; peu d'entre eux sont les descendants des premiers colons. C'est un mélange extraordinaire, un rendez-vous de nations diverses ; c'est le creuset où s'élabore une humanité nouvelle : c'est l'école publique d'une grande cité.

Le « théâtre ».

Accompagnez-moi maintenant dans la salle des « spectacles ». La relation qui unit le théâtre à la vie journalière et au langage courant est analogue à celle qui existe entre l'imprimerie et l'écriture. Dans une école moderne, le théâtre signifie expression de ses idées et de ses sentiments propres, mais jamais, au grand jamais, expression des idées et des sentiments de quelque autre personne. Ils sont là 70 petits enfants avec une maîtresse, qui jouent une pièce qu'ils ont intitulée « Suppose ». C'est une pièce charmante, dans laquelle ils se sont donné des rôles d'arbres, de rochers, de fleurs, d'oiseaux, de papillons et, naturellement, des rôles de fées ! Ils jouent ces rôles comme ils les interprètent eux-mêmes, non pas comme la maîtresse les interpréterait. Toute contrainte, toute gêne, tout souci de l'opinion de leurs camarades, garçons et filles, a disparu. Ils ne sont plus eux-mêmes ; ils sont des arbres et des rochers, des fleurs et des abeilles. Et tandis qu'ils

vivent ces incarnations, la maîtresse habituelle de leur classe, assise dans un coin de la salle pendant que la pièce se joue, prend note des détails de leur langage, des termes employés bien ou mal à propos. Elle établit le lien entre le langage de l'imagination et celui de la classe d'anglais. Ce genre de théâtre devient ainsi une mine précieuse pour l'exercice du vocabulaire usuel et de la langue courante écrite et parlée. Oserait-on prétendre au rôle de la reine des fées sans être capable de s'exprimer distinctement ? Et voit-on Robin-Hood se faire taxer d'ignorance à la leçon de lecture ? Il s'agit de savoir ce que l'on veut dire et de le bien dire, sinon gare à la critique en classe !

Dans ce théâtre scolaire, vous sentez vivre l'âme de la littérature, de la science et de la nature telles qu'elles apparaissent à l'enfant. Il n'y est pas l'acteur d'une pièce conventionnelle ; il y exprime au contraire en paroles et en gestes les idées qui sont en lui.

Les arts utiles.

Le potier qui initie les élèves à son art est un maître, un artiste. Il va d'un enfant à l'autre, laissant flotter sa longue blouse comme la robe d'un grand-prêtre. De ses longs doigts nerveux, il saisit un vase, le tourne et le retourne, en montrant à un élève attentif les figures égyptiennes qui le décorent ; il lui en explique la signification, puis passé à un autre enfant.

Depuis l'aurore de la création, l'humanité a cherché à donner à l'argile figure d'être animé. La poterie est le plus primitif des arts. L'enfant qui a commencé par faire des petits pâtes d'argile, éprouve tout naturellement le besoin de s'en servir pour donner corps à ses intuitions. La mission de notre maître potier est de diriger cet instinct de telle sorte qu'il se traduise en choses belles et utiles ; il faut que les doigts maladroits deviennent agiles, afin de se mettre au service de l'être intérieur.

Visitons maintenant la cuisine de l'école. Voici les tablettes recouvertes de plaques de marbre sur lesquelles sont disposés les réchauds à gaz pour les jeunes cuisinières. Chacune d'elles est très affairée. En voici qui pèlent des pommes de terre ; ces deux autres débattent des œufs dans des bols jaunes. Un groupe d'entre elles découvre avec sollicitude une longue planche sur laquelle sont disposés des pains qui vont être mis au four. Un garçon apporte dans la cuisine un grand seau de lait ; une fillette prend dans l'armoire deux pots qu'elle lui présente et dans lesquels le lait est versé avec soin, presque avec cérémonie. Le précieux liquide vient du laboratoire, où il a été analysé. Après avoir reçu un ticket, le garçon s'en va.

L'un de ses camarades arrive, apportant des fleurs. Une fillette lui remet un reçu : la serre porte au débit de la cuisine les fleurs qu'elle lui livre pour la décoration des tables.

Et maintenant, des petites filles font irruption dans la cuisine et s'en vont chargées de linge et d'argenterie ; elles mettent la table pour le lunch des enfants. Les éléments de ce repas ont été achetés par des enfants ; il est préparé, cuit et servi par des enfants ; il sera aussi mangé par des enfants. Les récépissés d'achat sont soigneusement reportés par l'une des élèves dans le registre de caisse, et contrôlés par une autre élève. Tout en lavant la vaisselle, les fillettes discutent le menu du prochain repas : n'est-ce pas là le devoir de bonnes petites ménagères ?

(A suivre.)

DIVERS

La grippe. — L'épidémie jette un voile de deuil sur notre pays. Dans presque tous les cantons, les écoles sont fermées, les assemblées nombreuses interdites. Les mesures préventives arrêtées par le Conseil d'Etat du canton de Vaud sont particulièrement rigoureuses; elles ont nécessité le renvoi de la séance du Comité central de la S. P. R., prévue pour le 27 octobre. Cette séance devait coïncider avec la réunion du Comité de Rédaction de l'*Educateur* et celle de la Commission de vérification des comptes. Des décisions très importantes restent ainsi en suspens; nous ne pouvons que souhaiter ardemment qu'une amélioration de la situation sanitaire vienne permettre bientôt une reprise très désirable de la vie normale.

Les vacances forcées dont maîtres et élèves « jouissent » actuellement risquent de causer un sérieux préjudice aux études. Puissent la maladie et ses complications si redoutables épargner les uns et les autres, et puissions-nous bientôt reprendre, avec un nouveau courage et dans des conditions meilleures, le travail interrompu!

*** **Une œuvre intéressante.** C'est celle que poursuit à Bâle, depuis une année, une société d'amis de l'enfance, qui, sous le nom de *Basler Webstube*, a ouvert un atelier-école de tissage à l'intention de garçons et filles libérés de l'école à qui leurs aptitudes physiques ou intellectuelles ne permettent pas d'entreprendre un apprentissage régulier. A la « Webstube », ils sont initiés à un métier facile qui leur permet, dans un temps relativement court, de gagner honorablement leur vie; on en cite qui, en quelques mois, parviennent à s'assurer un gain de 6 à 7 fr. par jour. Le nombre des élèves est actuellement de 10.

*** **Ecoles zuricoises.** En 1916, le canton de Zurich a dépensé fr. 14545 956 pour l'instruction obligatoire, soit pour les écoles primaires et primaires supérieures (Sekundarschulen). De cette somme, fr. 5 610 930 ont été dépensés par le canton, et 8 935 026 par les communes.

Pour l'année en cours, le total des dépenses sera sensiblement augmenté par l'adoption d'une nouvelle échelle des traitements. L'accord à ce sujet n'est pas encore intervenu entre l'Etat et le corps enseignant. Le projet prévoit un minimum cantonal de fr. 3400 pour les maîtres primaires et de fr. 4200 pour les Sekundarlehrer, plus un logement ou une indemnité équivalente et une haute-paie de fr. 1200 au maximum. Le corps enseignant demande que les minima soient fixés respectivement à fr. 4000 et fr. 5000.

*** **Traitements des instituteurs français.** Les traitements légaux des instituteurs français vont actuellement de fr. 1600 à fr. 2600, ceux des institutrices de fr. 1600 à fr. 2500. L'allocation de guerre de fr. 540 consentie par le Parlement n'est qu'un bien maigre palliatif à une situation si précaire, pour des pères de famille notamment. Le Congrès des Amicales des 8 et 9 août dernier a voté une résolution demandant que le minimum, pour les maîtres et les maîtresses, soit fixé à fr. 3000, et le maximum à fr. 6500, avec répartition en quatre classes. En attendant une solution définitive, il a requis une indemnité de vie chère de fr. 5 par jour.

Souhaitons que la grande République ne tarde pas à donner aux éducateurs de ses enfants une situation qui montre mieux l'importance qu'elle attache à leurs fonctions. Ce serait la meilleure manière de célébrer la victoire que le monde civilisé salue aujourd'hui d'un cœur débordant de joie.

INFORMATIONS

Canton de Vaud. Allocations de renchérissement. — Les demandes des Comités S.V. M. S. et S. P. V. sont basées sur les augmentations pour années de service : 50 % aux maîtres et instituteurs ; 75 % aux maîtresses et institutrices ; 100 fr. par enfant ou personne à charge, pour les uns et les autres. Minimum 300 fr. Maximum 1000 fr. Ceci pour répondre aux demandes de renseignements qui nous parviennent.

(Communiqué du Comité S. P. V.)

LE DÉBUTANT ¹

Quand tout fut prêt, Pierre Dupré donna le signal du départ. Alors le char à échelles s'ébranla. Pierre alla prendre place à côté du voiturier, — un homme de son village, — déjà installé sur un canapé placé en avant pour servir de siège.

— Bon voyage, lui cria sa mère qui déjà rentrait dans la cuisine, tandis que les petits suivaient du regard le grand frère, lequel partait pour Biollens.

On était au samedi matin, et le surlendemain, Pierre devait entrer en fonctions, comme on dit. Donc il fallait se hâter. On avait placé sur ce char à échelles, outre le petit canapé de reps rouge, un lit de fer avec sommier métallique, un lavabo en faux-marbre, quatre chaises et une armoire, le tout en bois jaune acheté au « Mobilier complet ». Une grande bâche recouvrait le char, et le cheval trotait gaiement sur la route blanche.

Juin commençait. Partout l'herbe haute attendait les faucheurs. On traversait des villages. Ici et là, dans la campagne, on apercevait des fermes isolées d'où partait l'abolement d'un chien. Au bruit des grelots du cheval, les paysans, courbés vers la terre, se relevaient ; ils suivaient un instant du regard ce char de déménagement.

A Biollens, on fit halte devant la maison d'école. C'était un bâtiment rectangulaire, pas très grand, au toit en pyramide surmonté d'un petit clocher. Il y avait quatre marches d'escalier, usées par places, conduisant à un perron bordé d'une barrière en fer forgé à pommeaux de laiton. La porte ouverte laissait voir un corridor séparant les deux classes. Il y avait encore la salle du Conseil général. A l'étage, les appartements réservés au corps enseignant et la salle de Municipalité.

Pierre entra. D'abord il vit une cuisine aux murs sombres, puis pénétrant dans les chambres (il y en avait trois), il choisit la plus petite pour y installer

¹ Voir *Educateur* 1918, N^{os} 1, 3 et 5.

son modeste mobilier. Par la fenêtre ouverte, il apercevait la campagne, le lac et les Alpes.

Quand le dernier meuble fut enlevé, le voiturier alla chercher son cheval et partit. Alors Pierre se rendit chez son cousin Auguste Genthod qui l'attendait pour le dîner.

Il arriva un peu avant l'heure. Cependant, sur la grande table de bois brun, les assiettes étaient déjà mises. Tout de suite il reconnut sa place, parce qu'il y avait deux assiettes et une serviette blanche. Mme Genthod fit asseoir son nouveau pensionnaire. Devant vaquer à ses travaux, elle s'excusa de le laisser seul. Sur ces entrefaites le cousin entra :

— Eh bien ! te voilà de Biollens cette fois !

Puis, prenant place, il ajouta :

— Tu arrives au bon moment. Le pasteur me disait, pas plus tard qu'hier, qu'il comptait bien que tu commencerais demain les fonctions d'église.

Puis, après une pause :

— Tu comprends, il tient à ce que tu te présentes en premier lieu à l'église. Pour lui, c'est le principal ; l'école ne vient qu'en second. Puisque tu n'as jamais fonctionné, il faut que je te dise quelles sont nos habitudes ici, sans quoi, si tu te trompais, ça ferait rire le monde. Tu monteras en chaire au moment où le pasteur fera son entrée, puis, quand tu entendras le dernier coup de cloche, tu te lèveras pour lire. Après, l'harmonium jouera une entrée et, dès que tu entendras les trois notes de l'accord, tu pourras commencer à chanter.... Ah ! rappelle-toi que l'harmonium joue toujours trois notes avant chaque verset, si tu partais avant tu serais tout seul.

— Mais, répondit Pierre embarrassé, ça me paraît un peu compliqué tout cela ; tout est réglé comme un mécanisme d'horlogerie. N'y aurait-il pas moyen de simplifier un peu....

Genthod se redressa :

— Pas moyen, mon ami, c'est l'habitude ; il n'y a rien à changer.

Ils se mirent à table. Il y avait un bon dîner avec du jambon, des haricots et des pommes de terre. Pierre mangea avec appétit. En face de lui, les petits Genthod, Charles et Louise, regardaient avec curiosité leur nouveau régent.

Le repas terminé, Auguste accompagna Pierre jusqu'au collège. Dans la rue, toute blanche de lumière, des enfants jouaient à la semelle. Ayant deviné que c'était le nouveau régent qui passait, ils saluèrent, par prudence, très poliment. Derrière les volets mi-clos, l'instituteur sentait qu'on le regardait à la dérobée.

— J'ai encore quelque chose à te dire, ajouta Genthod tout en marchant.

Pierre le regarda.

— Oui, c'est le syndic qui m'a demandé si tu te chargerais de remplir les fonctions de dépositaire des fournitures scolaires et de bibliothécaire. Il faudrait aussi remonter l'horloge, c'est toujours le régent qui s'en occupe. Nous autres, on n'a pas le temps de s'amuser à ça. C'est une demi-heure tous les dimanches que ça te prend ; c'est payé, du reste ; vingt francs par an, je crois. Avec les huitante francs des fonctions d'église, ça te fera toujours cent francs.

— Mais, mon cousin, est-il bien nécessaire que ce soit moi qui remplisse

toutes ces fonctions. Si j'accepte, c'est ma liberté compromise, le dimanche et pendant les vacances.

— Tu ne peux guère faire autrement, répondit Genthod ; pour les fonctions d'église, tu as accepté avant d'être nommé, quant au reste, il faut faire de même.

— Et si je refuse !... Je n'aurais déjà pas dû aliéner ma liberté par ces fonctions d'église. C'est une rude charge, tous les dimanches.

— Mais tu oublies que tu es payé, mon ami.

Puis, récapitulant sur ses doigts :

— Fonctions d'église huitante francs, bibliothécaire vingt francs, dépositaire vingt francs et remonteur d'horloge dix francs. Ah ! farceur, c'est toujours cent trente francs de plus.

— Croyez-vous que ma liberté ne vaut pas plus de cent trente francs. Du reste, je suis nommé ; si je refuse, vous ne pouvez pas me forcer à....

— Ecoute-moi bien, Pierre, il y a encore la société de chant qui te demandera comme directeur pour l'hiver prochain. C'est une charge nouvelle, non rétribuée, celle-là, mais que tu ne peux pas refuser non plus. Tout le monde est de la société à Biollens, et on y tient. Tu me dis que si tu refuses toutes ces places, on ne peut pas t'obliger à les remplir. C'est vrai, mais dans ce cas, tu risques d'avoir tout le village contre toi. Tu te feras mal voir. Refuser de faire les fonctions d'église à Biollens, a-t-on jamais vu ça ? Et puis tu sais, il ne faut pas trop compter sur le Département. Quand un régent est en mauvais termes avec les autorités d'une commune, on lui fait comprendre qu'il vaut mieux aller ailleurs.

Ils étaient arrivés devant la maison d'école. Pierre ne disait rien, il réfléchissait à tout cela. Puis, prenant congé de son cousin, il dit :

— Vous savez, je n'ai jamais dirigé de société de chant et je ne suis pas ce qu'on appelle un musicien. Vraiment j'hésite....

— C'est bon, c'est bon, tu t'y mettras, ajouta l'autre en le quittant. Ça ira tout seul, comme pour le reste.

Rentré chez lui, tout seul dans son appartement vide, Pierre éprouva un sentiment de lassitude et de découragement. Il se sentait seul, bien seul, dans ce village qui déjà lui paraissait indifférent ou hostile. Il comprit que c'était la lutte de la vie qui commençait.

Le lendemain, Pierre Dupré se leva de bon matin. C'était un beau dimanche d'été. Le soleil répandait partout sa vive lumière. Penché à sa fenêtre, il regarda. Il vit que les rues du village avaient été balayées, les chars de campagne remis dans la cour et dans la grange. Alors les cloches se mirent à sonner ; la première d'abord, au timbre clair ; puis la seconde, au son grave. Elles sonnent pendant un quart d'heure et leur voix remplit l'espace.

De toutes les maisons, des gens endimanchés sortaient pour aller au sermon. Les femmes âgées d'abord. Toujours vêtues de noir, leur psautier à la main, elles s'acheminent à petits pas. Puis viennent les jeunes filles, en robes claires ; elles sont gaies, elles rient pour montrer leurs jolies dents. Et enfin les

hommes : ils vont sans hâte, les mains dans les poches, parlant du temps, des travaux champêtres et des récoltes. Et là-bas, près des tilleuls bourdonnants d'abeilles, les cloches sonnent toujours ; leur voix grandit, monte, s'éloigne jusqu'au ciel bleu où passent de petits nuages en promenade.

Pierre prit son chapeau et descendit l'escalier. Il suivit la rue et entra le dernier.

C'était une petite église aux murs blanchis à la chaux. La voûte était haute et il y avait quatre fenêtres à vitraux. A côté de la chaire, il vit la place réservée au chantre. Il s'y rendit. Dès qu'il fut assis, face à l'assemblée, il remarqua que tous les yeux étaient tournés vers lui. Ensuite son regard se porta vers la galerie où les hommes avaient pris place. Mais, là aussi, on le regardait. Alors il ouvrit son psautier et feignit d'examiner avec attention le livre ouvert.

Quand il entendit le dernier son de cloche, il se leva et monta en chaire. Justement le pasteur entra. Le jeune instituteur commença à lire. Il lut les dix commandements que l'assemblée écouta debout. Il ne reconnaissait plus le son de sa voix, c'était comme si un autre lisait à sa place.

Ayant terminé sa lecture, il descendit. L'harmonium jouait le premier chant. Il n'eut pas le temps de s'asseoir, tout occupé qu'il était à ne pas manquer son entrée après les trois notes. Il commença le premier verset ; sa voix tremblait, mais, peu à peu, elle s'affermait. Il chanta une lignée à peu près seul, puis quelques voix se firent entendre et bientôt tout le monde suivit. Au second verset, se sentant plus sûr de lui-même, il éleva un regard par-dessus son livre. Il vit que les femmes avaient pris place en face de la chaire, les hommes occupant les bas-côtés et la galerie. Tout près de lui, les enfants, serrés dans deux bancs, comme si, même à l'église, il devait encore exercer sur eux une surveillance discrète, mais effective.

Pendant que le pasteur prononçait son sermon, il chercha des physionomies connues ou aperçues seulement lors de sa première visite à Biollens. Il remarqua, parmi les hommes, le vieux M. Merlet assis au même banc que le syndic. Il vit d'autres figures qu'il connaissait à peine ; c'étaient tous des paysans endimanchés : habits noirs, cravates noires et cols de chemises rabattus. Sur la galerie, les jeunes gens, de temps à autre, se penchaient pour apercevoir les robes claires.

La voix du pasteur montait brusquement, par moments, puis, soudain, elle se calmait, pareille à l'eau d'un torrent qui arrive dans la plaine. Elle était grave et monotone, une belle voix de basse qui remplissait l'église. Parfois quelqu'un toussait, un banc craquait, des têtes se tournaient légèrement. Tout ce monde remuait un peu comme des gens qu'on dérange de leur sommeil. Et dans l'air qu'on respirait, il y avait une odeur d'étoffes neuves, une odeur d'habits qu'on vient de sortir de l'armoire et qu'on y replacera, tout à l'heure, avec soin.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Les éléments de la musicalité, par Paul Bœpple, traduction de G. Humbert. — Préparation pour l'enseignement du chant à l'école primaire d'après les principes de la méthode Jaques-Dalcroze. — Jobin & Cie, Editeurs, Lausanne. — 3 fr.

Sous ce titre, la maison Jobin & Cie met en vente un ouvrage du plus grand mérite dû au regretté Paul Bœpple, professeur de musique à Bâle, l'un des premiers et des plus convaincus parmi les adeptes de la méthode Jaques-Dalcroze.

Comme on le sait, cette méthode tend à rénover — pour ne pas dire à bouleverser — non seulement l'enseignement musical, mais l'ensemble des principes généralement adoptés en pédagogie. Complète et admirablement synthétique dans ses fins, elle touche dans ses moyens d'action à toutes les branches de l'éducation physique, morale et esthétique et s'adresse en même temps au corps, aux sens, à l'âme et à l'esprit.

M. Bœpple n'a nullement eu la prétention de remplacer les ouvrages monumentaux et définitifs du maître, qui traitent séparément de la *Rythmique*, de la *Plastique animée*, du *Solfège*, de l'étude de la *Portée musicale*, des *Gammes* et des *Tonalités*, du *Phrasé* et des *Nuances*, qui représentent une des plus étonnantes encyclopédies qui existent en pédagogie musicale. Mais il a su, avec autant de conscience que d'intelligence, condenser en douze leçons et en septante pages, de la façon la plus heureuse, les principes fondamentaux de la « Méthode » et spécialement ceux qui s'appliquent à l'*Enseignement du chant à l'école primaire*.

Tous ceux — instituteurs, musiciens, parents, dilettantes — qu'intéresse à un titre quelconque le développement de la musicalité chez l'enfant et qui n'ont pas le loisir d'étudier à fond la « Méthode », trouveront un grand profit dans la lecture de la brochure de Paul Bœpple, traduite en français d'une façon fidèle et très littéraire par M. Georges Humbert, directeur du Conservatoire du musique de Neuchâtel.

Cités et Pays suisses. 2^e série, par Gonzague de Reynold. Payot, éditeur. Fr. 4.50.

Barde inspiré de notre terre, G. de Reynold nous offre, dans sa 2^e série de *Cités et Pays suisses*, une suite de chants émouvants, en cette prose rythmée qu'il affectionne.

Cités du Valais, de Berne et d'Argovie, paysages et coutumes de notre terroir, incrustés dans les strophes cadencées, passent devant nos yeux, feuillets richement enluminés d'un beau livre d'images. Un souffle d'héroïsme anime ces pages tout empreintes d'une poésie ardente et grave. Avec l'auteur, qui nous soulève sur les ailes, nous pouvons dire, en fermant ce volume : La Suisse, la terre suisse, depuis que mon cœur bat et mes yeux sont ouverts, je lui ai donné tout mon amour.

L. H.

Le Parlamento, nouvelle langue internationale, par Geo Ferry. 1^{er} opuscule :

Notions grammaticales. — En vente chez l'auteur, 4, Rue du Temple, St-Imier.

Pour juger des mérites d'une langue internationale, il faut une initiation que nous ne possédons pas. Nous devons donc, pour apprécier l'œuvre du créateur du Parlamento, nous en rapporter à l'opinion de spécialistes mieux partagés que nous sous ce rapport.

« M. G. Ferrier, nous dit l'un d'eux, a apporté dans le domaine de la langue universelle des simplifications remarquables. Le Parlamento présente sur l'esperanto et l'ido des avantages considérables, qu'ont salués déjà avec enthousiasme des hommes d'affaires ou des sociétés de commerce.

» L'alphabet est simple, l'orthographe toujours phonétique. Le vocabulaire se recrute parmi les langues les plus répandues de l'Europe. Les mots sont généralement courts et harmonieux. Avec la syntaxe latine, nous trouvons dans l'ouvrage de M. Ferrier, des notions grammaticales dépourvues de toutes difficultés : désinence toujours la même pour chaque espèce de mots variables, verbes à une seule terminaison pour les trois personnes du singulier et du pluriel. L'absence de déclinaison dans les noms et les adjectifs ajoute à la clarté de tout l'édifice. Il n'est pas une intelligence moyenne qui ne puisse s'assimiler rapidement pareille création linguistique. »

Pour le moment, le seul premier fascicule a paru. Les autres sont prêts à le suivre, mais ne seront publiés que si l'opuscule initial rencontre le succès. Il importe donc que l'initiative de M. le professeur G. Ferrier qui, soit dit en passant, est un fidèle membre de la Société pédagogique romande, reçoive l'encouragement qu'elle mérite.

Parlons français, par W. Plud'hun. — Edition Atar, Genève. Fr. 1.50.

Cette brochure en est à son 19^e mille. C'est dire que son succès en a démontré l'utilité. L'auteur enrichit chaque édition nouvelle; celle que nous annonçons aujourd'hui compte cent pages.

On sait les objections qu'a suscitées l'œuvre du censeur de notre langage provincial romand qui se cache sous le pseudonyme de W. Plud'hun. Alors que d'autres langues modernes cherchent à enrichir leur domaine littéraire en puisant dans le réservoir profond du parler provincial, *Parlons français* voudrait conserver à l'Île-de-France le monopole de la correction qu'elle s'est acquis dès l'origine du français. Mais il faut remarquer que Plud'hun s'en prend moins au parler du terroir s'appliquant à des circonstances locales qu'à l'expression grammaticale des idées et aux termes manifestement impropres; et, à ce point de vue, tout bon maître de français doit être capable d'enseigner à ses élèves ce qu'il faut dire et ce qu'il ne faut pas dire.

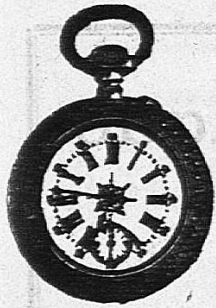
La tuberculose dans l'armée, par le Dr A. Rollier. — Librairie J.-A. Sauvain, Leysin. Prix : fr. 1,50. Se vend au profit des Colonies militaires suisses maraîchères et agricoles.

La nouvelle brochure du Dr Rollier a un caractère nettement patriotique et humanitaire; elle mérite de la part du public un accueil bienveillant. La réorganisation de la lutte antituberculeuse dans l'armée, les mesures préventives à prendre, d'une manière générale, à l'école et dans le pays, la création de Colonies agricoles et maraîchères pour nos soldats tuberculeux convalescents, telles sont les questions d'une portée si grande pour la nation que l'on étudie dans cette brochure.

OUVRAGES REÇUS :

Le suffrage féminin à la lueur du grand orage. Sermon prononcé dans la Cathédrale de Saint-Pierre à Genève, le 14 avril 1918, par Paul Vallotton, pasteur à Lausanne. — Genève, Association pour le suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont.

Le catholicisme et l'Evangile. Une brève mise en garde. — Lausanne, Imprimerie « La Concorde ». Prix : 25 cent.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe **Lausanne**

8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines,**
Bijouterie **Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
Orfèvrerie — **BIJOUX FIX** —
argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre,
marque Boulenger, Paris.

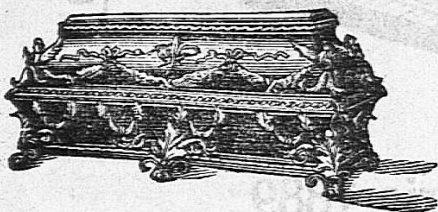
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

LAUSANNE
Ecole LÉMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève

La Maison fournit tous les modèles de tables d'école sur demande



Tableaux noirs. Porte-cartes géographiques

Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

**MAISON
SPÉCIALE
de**

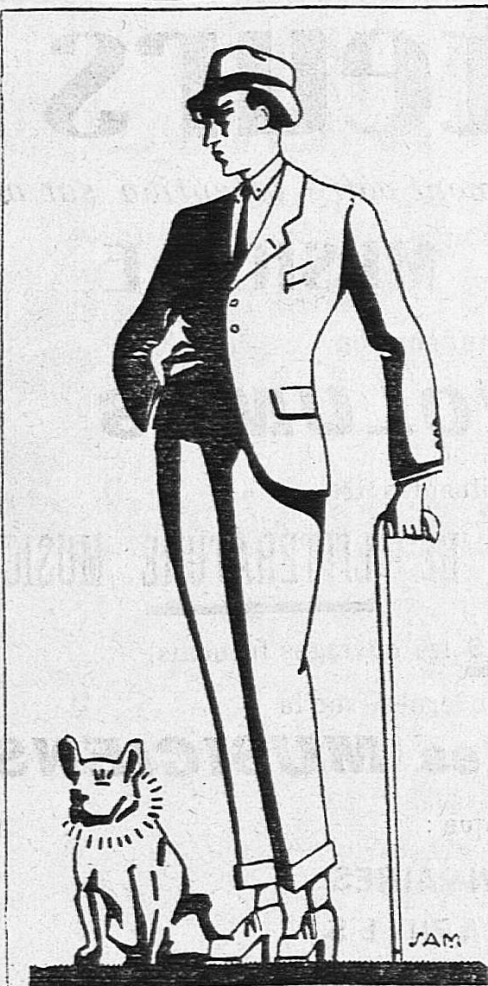
VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

**UNIFORMES
Officiers**

Toute la
CHEMISERIE

10 % au comptant pour les instituteurs de la S. P. V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Amateurs

Nous attirons tout spécialement votre attention sur notre

LIBRAIRIE MUSICALE

renfermant environ

2500 VOLUMES

qui constituent notre

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE DE LITTÉRATURE MUSICALE

et qui renferme **TOUS** les ouvrages français,

anciens et modernes, sur la

MUSIQUE et les MUSICIENS

tels que :

DICTIONNAIRES

BIOGRAPHIES

HISTOIRES DE LA MUSIQUE

CORRESPONDANCES

ANALYSES D'ŒUVRES

ESTHÉTIQUE MUSICALE

ESSAIS ET ÉTUDES

JOURNAUX ET ÉCRITS

etc etc.

Cette BIBLIOTHÈQUE est la SEULE et UNIQUE

en ce genre

Demandez les conditions.

Prix du catalogue: Fr. 1.50

FÆTISCH FRÈRES
S.A., à Lausanne

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIV^{re}me ANNÉE — N° 43.



LAUSANNE, 9 novembre 1918

LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique:

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant: Abonnements et Annonces.

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



Editions ATAR — GENÈVE

**Livres en usage dans les Universités, Collèges,
Ecoles secondaires, primaires et privées
de la Suisse romande.**

ARZANI, prof.	Grammaire italienne	Fr. 3.—
»	» Anthologie italienne	» 3.—
CHOISY, L., pasteur.	Manuel d'instruction religieuse, 4 ^{me} édition.	» 0.75
CLIFT, J.-A.	Manuel du petit solfégien.	» 0.95
CORBAZ, André.	Exercices et problèmes d'arithmétique, 1 ^{re} série, Livre de l'élève	» 0.80
	» » » » Livre du maître	» 1.40
	» » » 2 ^{me} série, Livre de l'élève	» 1.20
	» » » » Livre du maître	» 1.80
	» » » 3 ^{me} série, Livre de l'élève	» 1.40
	» » » » Livre du maître	» 2.20
	Calcul mental	» 2.20
	Manuel de géométrie	» 1.70
DÉMOLIS, prof.	Physique expérimentale	» 4.50
DENIS, Jules.	Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)	» 2.—
DUCHOSAL, M.	Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète	» 0.60
»	» » » » » réduite	» 0.45
EBERHARDT, A., prof.	Guide du violoniste	» 1.—
ELZINGRE, H., prof.	Manuel d'instruction civique (2 ^{me} partie: Autorités fédérales)	» 2.—
ESTIENNE, H.	Pour les tout petits, poésies illustrées	» 2.—
GAVARD, A.	Livre de lecture, degré moyen	» 1.50
GOUÉ (Mme) et GOUÉ, E.	Comment faire observer nos élèves?	» 2.25
GROSGURIN, prof.	Cours de géométrie	» 3.25
JUGE, M. prof.	Notions de sciences physiques	» 2.50
	Leçons de physique, 1 ^{er} livre: Pesanteur et chaleur	» 3.75
	» » 2 ^{me} livre: Optique	» 2.50
	Leçons d'histoire naturelle.	» 3.25
	Leçons de chimie.	» 2.50
	Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande).	» 2.75
LESCAZE, A., prof.	Premières leçons intuitives	» 1.80
	Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie	» 1.50
	» » 2 ^{me} partie	» 3.—
	» » 1 ^{re} partie, professionnelle	» 2.25
	» » 2 ^{me} partie, professionnelle	» 2.75
	Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache	
	1 ^{re} partie.	» 1.40
	2 ^{me} partie.	» 1.50
	3 ^{me} partie.	» 1.50
MALSCH, A.	Les fables de la Fontaine (édition annotée).	» 1.50
MARTI, A.	Livre de lecture, degré inférieur	» 2.50
MARTI et MERCIER.	Livre de lecture, degré supérieur	» 3.—
PITTARD, Eug., prof.	Premiers éléments d'histoire naturelle	» 2.75
PLUD'HUN, W.	Comment prononcer le français?	» 0.50
»	Parlons français.	» 1.—
POTT, L.	Geschichte der deutschen Literatur	» 4.—
SCHUTZ, A.	Leçons et récits d'histoire suisse	» 2.—
THOMAS, A., pasteur.	Histoire sainte	» 0.65

Majoration de 20 % sur les prix ci-dessus, suivant décision de la Société des Libraires-Editeurs de la Suisse.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement primaire

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations suivantes :

INSTITUTEURS : MM. Emery, Charles, à Lutry; Rieben, Alphonse, à Vevey.

INSTITUTRICES : Mlles Favre, Marcelle, à Agiez; Anken, Cécile, à Aubonne; Magnin, Lucy, à Vallorbe; Monod, Alice, à Cremin; Emery, Suzanne, aux Dévins s. Bex.

Mlle Payot, Dora, maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille, à Oleyres.

Jeune professeur tessinois

cherche pension et chambre à Genève chez famille d'instituteur, d'institutrice ou de professeur. Vie de famille. Offres : Prof. A. D. chez famille Guidoux, rue Grenus 14, Genève.

Jeune institutrice

avec bonnes références est demandée contre paiement des frais d'entretien par deux familles à Aigle, pour donner 5 heures de leçons par jour à 3 enfants. — Connaissance du piano désirée.

S'adresser sous lettres **H. M. R.** à la **Gérance de l'Educateur**.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1917 et 1918 les mêmes dividendes que pour les 5 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schœchtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11, Lausanne.

Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

Nouvelle édition :

PAUL JACCARD

Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale.

Cours élémentaire de Botanique

à l'usage de l'enseignement secondaire

Troisième édition.

Un vol. cartonné de 303 pages, avec 251 figures. Fr. 4.—

La nouvelle édition de ce Manuel que nous publions aujourd'hui a été mise en harmonie avec le plan d'étude général pour l'enseignement secondaire des sciences naturelles dans le canton de Vaud. Il comprend quatre parties distinctes, formant chacune un tout, et dont l'une ou l'autre, suivant l'âge des élèves auxquels on s'adresse, peut être développée de préférence.

La première, basée sur des observations et expériences faciles à faire, traite des fonctions principales des plantes : germination, respiration, nutrition, reproduction.

La seconde décrit les organes : racines, tiges, feuilles et fleurs, et leurs modifications.

La troisième envisage la vie sociale et individuelle des plantes. Elle comprend en particulier l'étude d'une cinquantaine de plantes parmi les plus caractéristiques des prairies, des champs, des forêts, des pâturages ou des marais.

La quatrième partie enfin, s'occupe de la classification des plantes et décrit sommairement les caractères les plus apparents des principales familles des plantes indigènes. Elle est complétée par un aperçu des plantes les plus utiles à l'homme.

Un effort réel a été fait pour l'illustration qui est très riche et comprend 251 figures, dont plusieurs sont des clichés originaux nouveaux.

L'Index alphabétique qui termine l'ouvrage permet de retrouver facilement les figures et les renseignements concernant une même plante, mais figurant dans des parties différentes du livre.